

## Avis public



**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire substitut de l'arrondissement d'Outremont, que lors de sa séance ordinaire tenue le 18 décembre 2017, le conseil de l'arrondissement a adopté le règlement **AO-371** intitulé « *Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Laurier Ouest – Outremont pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 et imposant une cotisation* ».

L'objet dudit règlement est d'adopter le budget de la Société de développement commercial Laurier Ouest – Outremont et imposer une cotisation, le tout pour l'année 2018.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement au secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, le 21 décembre 2017

M<sup>e</sup> Julie Desjardins, avocate  
Secrétaire substitut de l'arrondissement

